



la Yechiva Ateret Jerusalem recherche traducteur hebreu / francais bénévole
des questions-réponses du Rav Chlomo Aviner - #23

Cette newsletter vous intéresse merci conseiller à vos amis de s'y abonner ou nous transmettre leurs e-mails pour que nous leur fassions nous même la suggestion.

Le mariage

Qui accompagne le marié et la mariée : est ce que pour un mariage chaque parent respectif peut accompagner le marié et la mariée ?

La coutume en Israël n'est pas ainsi. Du point de vue de la décence les 2 pères accompagnent le marié et les 2 mères la mariée. C'est la coutume en Israël pour toutes les générations. Dans les responsa michne halachot, le Rav Menache Klein écrit : 2 arguments énergiques sur le fait que ce n'est pas bien de changer cette coutume. De toute manière on ne doit pas se disputer mais demander au rabbin des intéressés. Lorsqu'on me demande, je dis que l'on doit faire comme tout le monde. Quelques fois lorsque je viens faire des kidouchim, sans que l'on ne m'ai demandé; Je ne dis rien, ce n'est ni l'endroit ni le moment pour entamer des discussions.

Séparation pour s'asseoir : que faire lorsque les parents sont contre ?

Avant tout ce n'est pas le mariage des parents mais celui des enfants. L'homme sanctifie la femme mais non les parents. Donc ils ne doivent pas se disputer. Ils passent le relais aux enfants. Cependant en vérité on doit faire la séparation. C'est la halacha. le choulhan arouh dit que si c'est mélangé on ne dit pas « che a simha be meono » (la joie est chez Hachem) des chiva brahot par ce que Hachem est dans la peine. Mais le levouch ahor dit que parce que c'est une habitude, on peut dire cette braha. Mais la génération de cette époque respectait les lois de décence – ce qui n'est pas valable aujourd'hui. S'il est impossible de séparer les gens, on réserve un endroit pour les femmes un endroit pour les hommes et un endroit mélangé.

Le photographe pour les femmes : un photographe homme est-il autorisé à photographier les femmes en train de danser ? Que doit faire une femme dans cette situation ?

Les haredim font attention à prendre 1 femme photographe pour les femmes et un homme pour les hommes- il faut être scrupuleux car une femme ne peut danser devant des hommes et pour le photographe son travail étant justement de regarder, c'est donc interdit. Certains disent que le photographe est comme un médecin, concentré dans son travail et ne regarde pas la beauté de la femme; mais son travail est exactement de photographier ce qui est beau. C'est pourquoi s'il y a un photographe, il faut s'arrêter de danser et le prier poliment de photographier un autre endroit.

Est-on obligé de faire les chiva brahot ?

Ce n'est pas une mitzva de les faire, leur but étant de réjouir les mariés. C'est pourquoi la juste mesure dépend de leur joie. Dans l'antiquité on avait pour habitude de les faire seulement lors du festin du mariage. En d'autres termes on n'est pas obligé de les faire mais si 10 hommes sont rassemblés pour la joie des mariés, alors on le fait.

Demande de tsedaka pour organiser son mariage : Celui qui n'a pas d'argent pour le chabbat ou le mariage doit-il demander de la tsedaka ?

Non. C'est uniquement pour ceux qui n'ont pas de quoi manger ou de quoi acheter des médicaments. Si c'est pour le confort et non par nécessité, on ne demande pas. Dans la guemara il est dit mieux vaut manger à chabbat la nourriture de tous les jours plutôt que de faire appel à la tsedaka.

Pour le mariage, celui qui n'a pas le sou ne fait pas de fête somptueuse. Un de mes amis a fait un mariage à 50 shequels. Un autre ami a fait un mariage à 20 shequels à la rabbanout avec 10 invités. A Jérusalem au vieux yichouv et en Pologne on célébrait le mariage avant chabbat et la séouda de chabbat servait de séouda du mariage.

Le cadeau pour une réception : a-t-on l'obligation d'apporter 1 cadeau ?

Cette obligation n'est écrite nulle part. Néanmoins le Rav Haim David Halevi a dit que le cadeau que la personne offre doit correspondre au prix du repas parce qu'il vient

réjouir les mariés. Mais ce n'est pas une obligation – d'abord parce qu'il y a des mariages somptueux et ensuite par ce qu'il y a des invités pauvres.

Avec nos remerciements à Alice Sikli et Immanuel Moshe.

Il peut arriver que contre notre volonté, nous envoyions de nouveau cette newsletter à quelqu'un qui ne veut pas ou plus la recevoir. Veuillez nous en excuser par avance, et nous le signaler immédiatement, nous mettrons tout en oeuvre pour que cette erreur ne se renouvelle plus. Merci pour votre indulgence.



Yechiva Ateret Jerusalem B.P. 1076 Jerusalem 91009 Tel : 02-6284101 Fax : 026261528

www.ateret.org.il Inscription et contact: mororly@bezeqint.net

